



DOSSIER DE PRESSE
LE TENNIS SANTÉ
La pratique sportive
bénéfique pour la santé

«La santé est au bout de la raquette»
Christian Forbin, médecin fédéral
en charge de la diversité sociale

Le tennis au service de la santé, un véritable enjeu de santé publique

Le tennis est un sport qui contribue au bien-être physique, mental et social, les trois composantes de la définition de la santé. Il se révèle, en effet, être en tête dans les études internationales en termes de bénéfices pour la santé¹. Facteur de prévention, il est aussi un véritable outil thérapeutique dans la lutte contre les maladies chroniques et le vieillissement. Il peut se jouer à tous les âges et quel que soit son passé sportif.

La FFT a ainsi créé un programme adapté et sécurisé destiné à tous les publics, notamment aux personnes atteintes de certaines pathologies chroniques et/ou concernées par le vieillissement : **le Tennis Santé**.



La FFT, une fédération innovante dans le développement du sport santé

Dès 2014, la Fédération Française de Tennis a réuni une partie de ses entités (le pôle fédéral, la direction technique nationale, la commission fédérale médicale et celles des ligues) pour mettre en place le programme Tennis Santé, en accord avec les recommandations du CNOSE. Son objectif est alors de prévenir et de réduire les facteurs de risque ainsi que les limitations fonctionnelles liées à la maladie. La FFT a ainsi collaboré avec des médecins spécialistes

– le docteur Caroline Cuvier (oncologue), le professeur Étienne Langer (endocrinologue) et le professeur Nicolas Mansencal (cardiologue) – afin d'élaborer des protocoles adaptés aux différents publics cibles. Depuis 2016, l'activité physique et sportive (APS) est reconnue dans le Code de santé publique comme une thérapeutique non médicamenteuse pouvant être prescrite par les médecins.



Le Tennis Santé : outil thérapeutique, plaisir et lien social

Le programme Tennis Santé est adapté aux personnes concernées par le vieillissement et/ou atteintes de diverses pathologies chroniques :

- artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI);
- hypertension artérielle (HTA);
- coronaropathies;
- surpoids et obésité;
- diabète de type 2;
- stress, anxiété, dépression;
- cancer (sein, prostate, colon);

- pathologies articulaires (arthrose, spondylarthrite, polyarthrite);
- bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).

En plus de ses vertus et/ou effets thérapeutiques, le Tennis Santé procure beaucoup de plaisir et contribue au maintien et au développement du lien social.

Chiffres clés

La pratique du tennis, c'est :



une diminution du risque de mortalité de

47 %

(toutes causes confondues)*



un abaissement du risque de mortalité d'origine cardio-vasculaire de

56 %*



un allongement de la durée de vie de ses pratiquants jusqu'à

9,7 ans**

Le programme Tennis Santé, ce sont :



850

bénéficiaires en moyenne chaque année



124 clubs

FFT labellisés « Club Tennis Santé » au 20 novembre 2020



près de

400

enseignants formés

* Associations of specific types of sports and exercise with all-cause and cardiovascular-disease mortality: a cohort study of 80306 British adults, British Journal of Sports Medicine, 2016

** Various Leisure-Time Physical Activities Associated With Widely Divergent Life Expectancies: The Copenhagen City Heart Study, Mayo Clinic Proceedings, 2018

Le Tennis Santé : une pratique adaptée, personnalisée et sécurisée

La FFT contribue à la santé de ses pratiquants grâce au développement du Tennis Santé. Le Tennis Santé doit savoir s'adapter à l'âge et à l'état de santé de chacun. Pour cela et afin de garantir une pratique sécurisée, une formation fédérale a été mise en place dans chaque ligue.



Le trinôme : l'acteur du déploiement du programme national

Le développement du programme Tennis Santé au niveau national repose sur un trinôme présent dans chaque ligue depuis janvier 2018. Ces trinômes sont composés d'un médecin référent, d'un enseignant diplômé d'État et d'un conseiller en développement. Ils ont pour mission la formation des enseignants, la recherche de financements, la prise de contact au niveau des différents réseaux et l'accompagnement des clubs volontaires, notamment, dans la procédure de labellisation Club Tennis Santé.

Les trinômes ont bénéficié au Centre National d'Entraînement de la FFT d'une formation fédérale Tennis Santé leur donnant toutes les clés et informations pour initier la pratique du Tennis Santé dans leur région.

Chaque année, la FFT réunit l'ensemble des trinômes formateurs dans un but de formation continue et de partage d'expérience. Cela leur permet également de se tenir informés des évolutions du projet sport santé au niveau national.



L'enseignant : la clé du succès de la pratique

Les formations Tennis Santé sont pour l'instant réservées aux enseignants professionnels de Tennis (DE ou DES).

À l'issue de cette formation, l'enseignant doit connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques et des effets du vieillissement, être capable

d'encourager les comportements favorables à la santé, d'évaluer les capacités physiques de chacun, de concevoir une séance adaptée la plus ludique possible, d'encourager et de motiver, d'établir régulièrement un bilan et transmettre les informations au médecin prescripteur.



Les séances de Tennis Santé : des moments de plaisir et de partage

Sous la forme d'une séance collective hebdomadaire rassemblant huit joueurs maximum, les enseignants s'appuient sur un matériel évolutif qui permet à chaque pratiquant, novice ou non, de réaliser des échanges et de s'amuser dès la première séance. Ce matériel s'adapte alors à l'état de santé, à l'âge et aux capacités physiques de chacun :

- terrains de taille variable
- filets de hauteur modulable
- balles plus lentes
- raquettes de taille adaptée

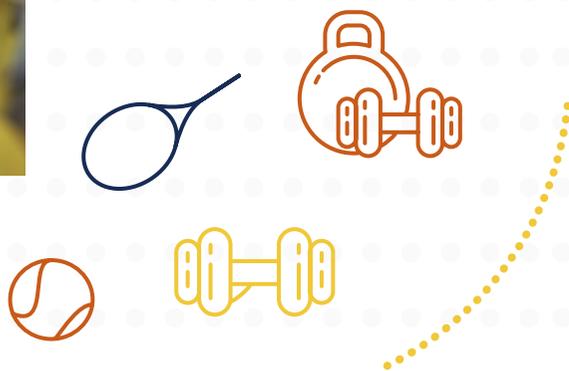
permettant ainsi de limiter les déplacements et de faciliter les échanges.

Ces séances débutent toujours avec un temps suffisant réservé à l'accueil. L'enseignant doit prendre le temps de s'informer sur la forme et les éventuels problèmes de chacun. Après l'énoncé des objectifs de la séance, l'échauffement qui est un temps très important peut commencer. L'enseignant doit aussi chercher à développer tous les éléments de la condition physique : endurance, force musculaire, équilibre, souplesse. Tout au long de la séance, l'enseignant devra respecter les trois principes fondamentaux d'une séance sport-santé :

- adaptation à chacun,
- progressivité,
- et enfin plaisir et réussite.

Retour au calme et debriefing clôturent la séance dans un dernier moment de convivialité.

Ecoute, vigilance et bienveillance doivent faire partie de l'ADN de l'enseignant.



L'inscription et le suivi du pratiquant

Pour participer à ce programme adapté, les personnes atteintes d'une pathologie doivent consulter leur médecin généraliste ou spécialiste. Ce dernier a alors la possibilité de prescrire des séances de Tennis Santé en tant qu'activité physique adaptée à la pathologie et aux capacités physiques de chacun.

Actuellement, le niveau de prise en charge est lié au fonctionnement de chaque région et plusieurs solutions

existent, notamment à travers les mutuelles, les assurances, les associations de patients et le dynamisme des municipalités.

Un Pass'Sport Tennis Santé FFT est remis au pratiquant lors de son premier rendez-vous avec le responsable pédagogique du Club Tennis Santé. Ce support va permettre le suivi et la liaison entre le pratiquant, l'enseignant et le médecin.

Le Tennis Santé : une pratique au plus proche de chacun

En proposant ce programme Tennis Santé, la FFT a la volonté de proposer une offre visible et lisible au grand public et au secteur médical.



L'accompagnement de la FFT aux acteurs du Tennis Santé

Pour permettre au plus grand nombre de clubs de proposer ce programme répondant à un vrai besoin, la FFT, ses ligues et ses comités départementaux peuvent les accompagner et leur apporter des subventions.

En plus de son budget annuel doté de 70 000 €, la FFT peut subventionner les clubs engagés dans le développement du Tennis Santé et participant, par exemple, aux Trophées des actions solidaires, opération qui récompense les clubs ayant réalisé une action qui favorise la pratique du tennis, notamment dans le domaine de la santé. En 2019, elle a ainsi récompensé 55 clubs FFT dans la catégorie «Tennis Santé». Ces derniers ont été subventionnés par la FFT à hauteur de 53 172 € au global, soit une aide financière de 46 172 € et une aide matérielle de 7 000 €. (kit tennis santé).

Au-delà de ce soutien financier, les clubs peuvent être accompagnés par la FFT, les ligues et les comités départementaux grâce à des aides matérielles, pédagogiques et administratives, dont la prise en charge de la licence FFT ou encore l'aide au montage du projet.



La labellisation des clubs : un gage de qualité

Au 20 novembre 2020, 124 clubs FFT ont obtenu leur labellisation Club Tennis Santé. Soumis à un cahier des charges strict, ce label garantit une pratique individualisée et sécurisée du tennis. Pour l'obtenir, le club doit justifier, notamment, de la présence au sein de son équipe pédagogique d'un enseignant professionnel de tennis diplômé d'État ayant suivi la formation Tennis Santé FFT.

Cette labellisation, accessible régulièrement tout au long de l'année, certifie la pratique du Tennis Santé dans un cadre adapté et sécurisé.

Les Clubs Tennis Santé ont accueilli cette année environ 850 bénéficiaires. De nombreux autres clubs sont en cours de labellisation à travers la France.

Les clubs labellisés, terrains de jeu du Tennis Santé



Pour trouver un Club Tennis Santé adapté à leurs besoins, les pratiquants peuvent se référer aux ligues et/ou aux comités départementaux de tennis, aux réseaux sport santé locaux, tels que Prescriforme en Île-de-France, ou encore consulter la liste complète sur le site fft.fr.

De plus, ces clubs sont identifiés sur l'application mobile gratuite de la FFT Ten'Up grâce à un pictogramme spécial. Pour découvrir ce programme, un reportage sur trois clubs labellisés est également disponible sur la [chaîne YouTube de la FFT](#).



Liste des clubs labellisés Club Tennis Santé au 20 novembre 2020

RÉGION	N° AFFILIATION	CLUB
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	50 07 0174	TC LES VANS - SAINT-PAUL
	50 07 0327	TENNIS CLUB CRUAS
	50 15 0018	VIC TENNIS PARC
	50 15 0209	YTRACOIS (TENNIS CLUB)
	50 26 0011	ROMANS TC
	50 26 0015	VALENCE TENNIS ÉPERVIÈRE
	50 38 0085	TC ÉCHIROLLES
	50 38 0165	TENNIS CLUB MANDRINOIS
	50 38 0175	VOREPPE TC
	50 38 0272	MONTBONNOT TC
	50 63 0027	STADE CLERMONTOIS TC
	50 63 0033	MONTFERRAND AS
	50 63 0170	ROMAGNAT T.C
	50 69 0012	ASUL TENNIS
	50 69 0065	SAINT-PRIEST (TENNIS CLUB DE)
	50 69 0079	GRIGNY (TENNIS CLUB DE)
	50 69 0153	ANSOIS (TENNIS CLUB)
	50 69 0341	LENTILLY FLEURIEUX (TENNIS CLUB)
	50 69 0372	SATHONAY CAMP (TENNIS CLUB)
	50 73 0311	LA RAVOIRE TC
50 74 0069	THONON-LES-BAINS TC	
50 74 0120	PRINGY TC	
50 74 0270	REIGNIER TC LES ROCAILLES	
50 74 0554	GROISY TENNIS CLUB	
51 21 0004	CHEVIGNY TENNIS CLUB	
52 22 0574	PLÉDRAN CS	
52 22 0695	SAINT-QUAY-PORTRIEUX TENNIS CLUB	
52 22 0704	ASS.TENNIS TRÉBEURDEN	
52 29 0040	TENNIS PADEL CONCARNEAU	
52 35 0078	VITRÉ TENNIS CLUB	
52 35 0177	GUICHEN TC	
52 35 0727	REDON TENNIS	
53 18 0146	TENNIS CLUB SAINT-DOULCHARD	
53 28 0018	TENNIS CLUB DUNOIS	
53 36 0032	ARGENTON UNION SPORTIVE	
53 37 0317	AT GRAND TOURS	
53 41 0074	AA JEUNESSE BLÉSOISE	
53 45 0089	ASPTT ORLÉANS	
55 08 0004	REVIN TENNIS CLUB	
55 10 0090	ASPTT TROYES	
55 10 0162	ROSIÈRES OMNISPORTS	
55 51 0015	TENNIS CLUB DE REIMS	
55 51 0066	C.A.D.M. MOURMELON	
55 51 0153	ASPTT ÉPERNAY	
55 51 0197	TC DE WITRY-LÈS-REIMS	
55 51 0204	TC DE SAINT-MEMMIE	
55 52 0036	COSD-TCB	
55 52 0038	ECAC TENNIS	
55 52 0135	AV CANTON BOURMONT	
55 52 0245	TAMIS FOULINOIS	
55 54 0094	VANDŒUVRE US	
55 54 0099	HEILLECOURT TC	
55 54 0159	LAXOU TENNIS SAPINIÈRE	
55 55 0509	FÊTE LE MUR MEUSE	
55 57 0004	CRÉHANGE TC	
55 57 0018	MONTIGNY-LÈS-METZ TC	
55 57 0023	SAINT-AVOLD TC	
55 57 0026	THIONVILLE MOSELLE TC	
55 57 0215	CHÂTEL-ST-GERMAIN SCL	
55 57 0259	FLEURY TC	
55 67 0007	ASPTT STRASBOURG	
55 67 0020	TC OBERNAI	

RÉGION	N° AFFILIATION	CLUB
GRAND-EST (suite)	55 67 0085	TC DE LA PORTE DU VIGNOBLE
	55 67 0089	BISCHWILLER TC
	55 67 0354	HAGUENAU TENNIS CLUB
	55 68 0042	TC THANN
HAUTS-DE-FRANCE	55 68 0103	TC HUNINGUE
	55 68 0209	TENNIS CLUB BRUNSTATT
	56 59 0040	TENNIS SQUASH BADMINTON VALENCIENNES
	56 59 0101	LA RAQUETTE DE VILLENEUVE-D'ASCQ
	56 59 0209	TC SAINT-SAULVE
	56 59 0224	SAINT-AMAND TC PORTE-DU-HAINANT
	56 60 0444	BEAUBAIS OISE TENNIS
	56 62 0066	AT BÉTHUNE
	56 62 0067	STC CALAIS
	56 62 0070	TC BOULOGNE-SUR-MER
	56 62 0219	TC WIMEREUX
	56 62 0250	TC LESTREM
	56 80 0174	SAINS-EN-AMIÉNOIS TC
	57 75 0086	TC XII BERCY
	57 75 0482	ASSO GÉNÉRALE DES FAMILLES DES 17E ET 18E
	57 77 0391	FONTAINEBLEAU TCF
57 77 0482	CHAMPS-SUR-MARNE TC	
57 78 0456	US SAINT-ARNOULT TENNIS	
57 91 0087	DRAVEIL CITADELLE TENNIS CLUB	
57 93 0427	TC SEVRANAIS	
57 95 0002	EAUBONNE (CSM)	
57 95 0023	LA CHÂTAIGNERAIE TC	
57 95 0028	MARGENCY TC	
57 95 0046	HERBLAY (AST)	
57 95 0117	GONESSE TC	
57 95 0125	ERMONT ACT	
57 95 0240	SOURCE TC	
57 95 0381	GOUSSAINVILLE (TCM)	
NORMANDIE	58 61 0307	BRIOUZE
	58 61 0737	SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS TC
	58 76 0097	BOIS-GUILLAUME USC TENNIS
	58 76 0134	YVETOT TC
	58 76 0140	MONT-SAINT-AIGNAN TENNIS CLUB
	58 76 0792	YMARE TC
	59 17 0178	LAGORD TENNIS SQUASH
	59 19 0013	BORTOISE AS
NOUVELLE-AQUITAINE	59 19 0019	CA BRIVE TENNIS
	59 40 0036	ROQUEFORT TDP
	59 64 0149	PAU TC
	59 79 0032	BRESSUIRE TC
	59 87 0060	LIMOGES BAS-FARGEAS TENNIS
	60 12 0361	ROUTE D'ARGENT TENNIS CLUB
	60 31 0095	COLOMIERS US TENNIS CLUB
	60 31 0152	RAMONVILLE US TENNIS CLUB
OCCITANIE	60 81 0050	T.C ASSOCIATION PAYS MAZAMÉTAİN
	60 81 0052	LAVAUUR TENNIS CLUB
	60 82 0054	BEAUMONT-DE-LOMAGNE TC
	60 82 0058	ASSOCIATION TENNIS MONTAUBAN A.T.M
	61 49 0055	TC BAUMETTE
	61 72 0351	JS COULAINES
PAYS DE LA LOIRE	61 85 0173	SAINT-LAURENT TENNIS
	62 06 0024	TENNIS ARÈNES DE CIMIEZ
	62 13 0005	CERCLE SPORTIF MARSEILLE TENNIS
	62 83 0443	AS TENNIS PADEL LUCOIS
MARTINIQUE	65 97 0026	TENNIS CLUB DU LAMENTIN
NOUVELLE-CALÉDONIE	66 97 0002	TC OLYMPIQUE DE NOUMÉA
	66 97 0035	AS 6E SECTION TENNIS
LA RÉUNION	67 97 0020	TENNIS CLUB SAINT-PIERRE

NOVEMBRE 2020

Fédération Française de Tennis
2, avenue Gordon-Bennett - 75016 PARIS
Tél.: 01 47 43 48 00

CONTACTS PRESSE

Nicolas BEAUDELIN

Tél.: 01 47 43 48 15 - nbeaudelin@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI

Tél.: 01 47 43 56 37 - mleonetti@fft.fr



1920 - 2020